

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15696**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Production Industrielle Spécialité : Qualité et Processus Industriels dans les Industries du Bois
Domaine : Sciences, Technologies, Santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Recteur d'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours A : production industrielle dans la filière bois papiers

Parcours B : construction bois

Parcours C : négoce des matériaux (bois et matériaux traditionnels) pour l'habitat

Parcours D : première transformation du bois et marketing

Les titulaires de la Licence Professionnelle Qualité et processus industriels, à contenu technologique et commercial, sont des professionnels formés aux métiers de la transformation industrielle du bois et des matériaux, abordés sous l'angle de la démarche qualité (parcours A et B) et de la commercialisation des produits (parcours C et D). Ces cadres moyens sont des spécialistes de la gestion de projet constructifs en bois (parcours A), de la gestion de la qualité au sein des entreprises de 1ère et 2ème transformation du bois (parcours B), du négoce des matériaux pour l'habitat abordé dans les environnements nationaux et internationaux (parcours C) et enfin du marketing des produits issus de la première transformation du bois (parcours D).

Selon leur parcours les diplômés sont capables :

- de mettre en place la démarche qualité de l'entreprise et d'en assurer le suivi (parcours A et B)
- d'encadrer une petite équipe d'opérateurs, à différents stades de la fabrication (y compris la conception de produits) (parcours A et B).
- de réaliser un cahier des charges spécifique aux besoins en respectant les normes et règlements (parcours A et B)
- de réaliser des études de conception en bois à partir d'une demande ou d'un cahier des charges (parcours B),
- de suivre la production et le chantier d'un projet constructif bois (parcours B),
- de réceptionner l'installation d'un projet constructif bois (parcours B).
- de conseiller techniquement sur les performances des matériaux (bois et autres matériaux) utilisés dans la construction (propriétés, fonctions, secteurs d'utilisation) – Parcours C.
- de conseiller techniquement des professionnels du bâtiment sur l'utilisation des matériaux (Parcours C)
- de gérer une équipe et d'évoluer vers le management d'un site de distribution (Parcours C)
- de vendre des produits techniques (Parcours C et D)
- de réaliser un audit export de produits de 1ère transformation du bois (parcours D)
- de mettre en place une démarche marketing visant à dynamiser les ventes de produits de 1ère transformation du bois (parcours D)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces diplômés peuvent occuper leurs fonctions dans les secteurs tels que:

- la filière bois papier
- la construction
- les entreprises
- auprès des particuliers

A l'issue des parcours A et B, les diplômés peuvent occuper les fonctions de:

Responsable qualité au sein des entreprises de la filière Bois-papier.

Chef d'équipe au sein des entreprises de la filière bois-papier (parcours A et B).

Chef de projet dans le domaine de la construction de maisons ossature bois (parcours B)

A l'issue des parcours C et D, les diplômés peuvent occuper les fonctions de:

Cadres techniques commerciaux et technico-commerciaux représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel

Cadres moyens commerciaux et technico-commerciaux représentants en biens de consommation auprès d'entreprises

Cadres techniques commerciaux et technico-commerciaux représentants auprès de particuliers

Experts de niveau technicien, technicien divers
 Responsable d'entrepôt, de magasinage
 Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
 Autres professions intermédiaires commerciales

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1703 : Management et gestion de produit

D1407 : Relation technico-commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi de la licence professionnelle peut s'effectuer après une formation en deux semestres, évalué en 60 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE).

UE1 : Formation générale (8 ECTS)

UE2 : Les produits, l'Organisation des productions (8 ECTS)

Parcours A :

Transformation du bois d'oeuvre et d'industrie

Transformation papetière

Parcours B :

Construction individuelle en bois

UE3 : Gestion et Management de la qualité (8 ECTS)

Tronc commun :

Management de la qualité -

Parcours A :

Transformation du bois d'oeuvre et d'industrie -

Transformation papetière -

Parcours B :

Construction individuelle en bois

UE4 : Connaissance de l'entreprise (8 ECTS)

Tronc commun :

Connaissance, gestion et création d'entreprises

Parcours A :

Transformation du bois d'oeuvre et d'industrie

Transformation papetière -

Parcours B :

Construction individuelle en bois

UE5 : Projet tuteuré (10 ECTS)

Stage en entreprise (18 ECTS)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	IDEM
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20044060 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Pau et des Pays de l'Adour ; IUT des Pays de l'Adour 371 rue du ruisseau BP 201 – 40024 MONT DE MARSAN

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Pau et des Pays de l'Adour ; IUT des Pays de l'Adour 371 rue du ruisseau BP 201 – 40024 MONT DE MARSAN

Historique de la certification :